

POLITIQUE ET ENGAGEMENTS - CRITERES DE SELECTION DE NOS FOURNISSEURS

A L'ATTENTION DE NOS FOURNISSEURS POTENTIELS

La réussite de notre stratégie passe par la participation active et l'engagement total de l'ensemble des entreprises du groupe.

Depuis 2013, le groupe UMS s'engage dans un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001. Toujours dans une démarche d'amélioration continue, UMS se distingue également par sa conformité aux normes les plus exigeantes telles que l'ISO 45001, 14001, 27001 et 26000. Ces normes reflètent notre engagement à prévenir et à réduire les risques, ainsi qu'à respecter les principes éthiques, environnementaux et des droits humains tout au long de nos activités, et à optimiser nos impacts positifs dans le cadre d'une approche d'achats responsables. Dans cette optique, nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants le strict respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils opèrent.

Pour ce faire, UMS a défini des critères d'éligibilité pour ses fournisseurs. Après la signature d'un Accord de Non-Divulgation, chaque entreprise souhaitant établir une relation commerciale avec notre groupe doit fournir :

- 1- Le formulaire KYC (Know Your Customer) dument rempli;
- 2- Présentation de l'entreprise ;
- 3- Justifier une expérience d'au moins 3 ans ;
- 4- Présenter son Numéro d'Identification Fiscal (NIF) et ses 3 derniers bilans déposés ;
- 5- Politique hygiène, santé, sécurité et environnement (HSE)
- 6- Politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE)
- 7- Attestation sur l'honneur d'absence de relation avec une PPE (Personne Politiquement Exposée)

La satisfaction de ces critères est nécessaire pour accéder à la prochaine phase de sélection, cependant, elle ne constitue pas une garantie absolue de développement ultérieur d'une relation commerciale.

Toute entreprise souhaitant entrer en collaboration avec une des entités de notre groupe, est prié de de nous contacter à l'adresse électronique suivante : <u>fournisseurs@ums-cky.com</u>. Après signature du l'Accord de Non-Divulgation les documents seront <u>dépos</u>és de manière électronique vers les liens à usage unique qui vous seront transmis.

Nous comptons sur la bonne application de ces règles afin de promouvoir la diversité de nos fournisseurs tout en garantissant une conformité aux pratiques les plus strictes en termes de santé, sécurité, environnement et RSE.

Directeur Général

MA. BENNANI

Mars 2024